



Villers Cotterets,

15 emplois publics supplémentaires : une première victoire dans l'unité !

A quelques jours de la date d'inauguration de la Cité Internationale de la Langue Française le 19 octobre, une bonne nouvelle nous est parvenue concernant notre revendication de créer 42 postes sur les emplois d'exécution : la création de 15 postes d'agents publics pour la billetterie-boutique en 2024.

Non seulement c'est un tiers de nos revendications que nous obtenons mais c'est surtout une boîte de Pandore qui se referme : l'externalisation des missions de billetterie-boutique au Centre des monuments nationaux. Il est prévu une diffusion de ces avis d'emplois publics dans le courant du mois de novembre. Malheureusement pour la période entre le 19 octobre et le 31 décembre 2023, ce sont des personnels intérimaires qui rempliront ces missions.

C'est une première victoire que nous souhaitons saluer suite aux mobilisations interprofessionnelles menées depuis le printemps et avec l'intersyndicale du ministère de la Culture CFTC CGT FSU SUD UNSA et la Ligue des Droits de l'Homme de l'Aisne.

Pour autant, nos revendications contre l'externalisation des missions d'accueil, sécurité-sûreté, maintenance-entretien et jardins d'art restent d'actualité. Force est de constater qu'à ce jour, seule la mobilisation syndicale défend pied à pied et fermement les emplois publics, et donc la Fonction publique.

Dans les faits, le président de la République qui porte ce projet considère que n'importe quelle entreprise privée aurait vocation à remplacer des agents publics, qui sont porteurs des valeurs du service public. C'est aussi considérer le dumping social (au travers de la sous-traitance, voire la sous-traitance en cascade) comme une normalisation des conditions de travail.

C'est contre cette vision libérale que nous nous opposons. Avec la plus grande détermination, nous défendons l'accès du service public et de l'emploi public à nos concitoyens.

Le 19 octobre prochain, le président de la République et la ministre de la Culture inaugureront la Cité Internationale de la Langue Française au château de Villers-Cotterêts ; espérons cette fois être mieux entendus dans nos revendications !

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on refuse de livrer

Paris, le 12 octobre 2023